

15 % des inscrits se sont abstenus de voter en 2022

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 159 • Novembre 2022

En 2022, parmi les 1,9 million d'électeurs appelés à voter en Bourgogne-Franche-Comté aux élections présidentielle et législatives, 15 % n'ont participé à aucun tour de scrutin. L'abstention systématique augmente dans la région comme au niveau national. Les électeurs privilégient le vote intermittent à l'image de 2017, comportement qui consiste à ne pas user de son droit de vote à chaque tour de scrutin. La mobilisation reste plus élevée lors de l'élection présidentielle qui, depuis 2002, précède les élections législatives.

Parmi les personnes résidant en Bourgogne-Franche-Comté, 1 890 000 sont inscrites sur les listes électorales en 2022, soit 90,6 % des personnes en âge de voter contre 91,5 % au niveau national. Ce taux d'inscription est parmi les plus faibles, seule l'Île-de-France affiche un score inférieur.

Dans la région, comme en France, les femmes sont plus souvent inscrites que les hommes. La plupart des adultes de moins de 30 ans sont inscrits sur une liste électorale, notamment grâce à la procédure d'inscription d'office des jeunes atteignant 18 ans, à l'issue de leur recensement citoyen.

Le vote intermittent reste dominant

Le premier semestre 2022 a été marqué par deux échéances politiques majeures, l'élection présidentielle en avril, puis les élections législatives en juin. En Bourgogne-Franche-Comté, 15 % des inscrits n'ont pas du tout fait usage de leur droit de vote.

L'**abstention systématique** dans la région se situe en dessous de celle de la France métropolitaine (15,8 %) et des scores atteints dans les régions Hauts-de-France (18,2 %) et Normandie (17,8 %). La part des électeurs qui n'ont voté à aucun tour est plus importante en 2022 qu'en 2017 dans toutes les régions.

Cette année, en Bourgogne-Franche-Comté, près de la moitié (47,5 %) des inscrits n'a voté qu'à une partie des scrutins.

Le **vote intermittent** domine comme dans les autres régions françaises. Cependant, il recule de 3,2 points par rapport à 2017. Chaque dimanche d'élection, 37,5 % des inscrits ont voté. Ce **vote systématique** est en légère progression par rapport à 2017 (+ 1,1 point) et reste supérieur à celui de la France métropolitaine ► **figure 1**.

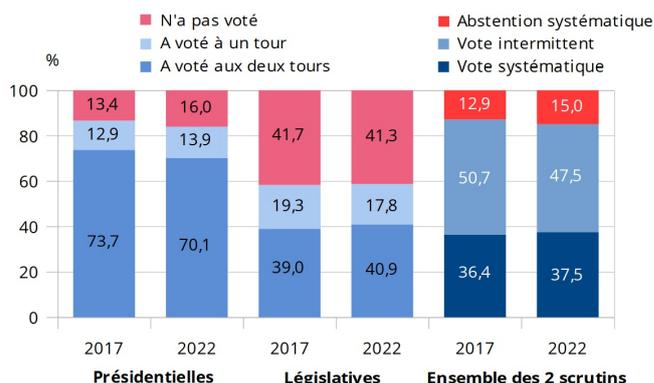
La présidentielle est l'élection qui mobilise le plus

Comme à chaque édition, l'élection présidentielle mobilise davantage que les élections législatives. En 2022, sept inscrits sur dix se sont déplacés ou ont donné procuration en Bourgogne-Franche-Comté à la présidentielle alors qu'ils ne sont que quatre sur dix à voter aux législatives ► **encadré**.

L'attrait pour la présidentielle a tendance à baisser avec une abstention systématique pour ce scrutin qui passe de 8,6 % en 2007 à 13,4 % en 2017 et à 16 % en 2022.

En revanche, la participation a été légèrement supérieure aux élections législatives 2022 avec davantage d'électeurs ayant voté aux deux tours (+ 2 points) que 5 ans plus tôt.

► 1. Participation aux élections présidentielles et législatives 2017 et 2022 en Bourgogne-Franche-Comté



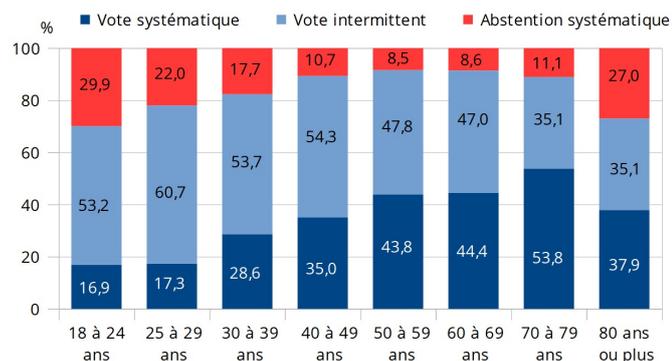
Lecture : Parmi les électeurs inscrits en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté, 37,5 % ont voté systématiquement (aux quatre tours des deux scrutins) : pour l'élection présidentielle, 70,1 % ont voté aux deux tours contre 40,9 % pour les législatives.

Source : Insee, enquêtes participation électorale 2017 et 2022.

La participation électorale augmente progressivement avec l'âge

Selon l'âge, le comportement électoral varie fortement. L'usage du droit de vote à chaque tour de scrutin augmente avec l'âge. Les 80 ans ou plus, en perte d'autonomie, font exception avec une abstention systématique record de 37,9 % dans la région ► **figure 2**.

► 2. Comportement de vote selon la classe d'âge en Bourgogne-Franche-Comté en 2022



Lecture : Parmi les électeurs inscrits âgés de 18 à 24 ans en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté, 16,9 % d'entre eux ont voté aux deux tours des deux scrutins (présidentielles et législatives), 53,2 % ont voté au moins une fois et 29,9 % se sont abstenus systématiquement.

Source : Insee, enquête participation électorale 2022.

Pour les plus jeunes électeurs, le vote systématique est plus rare, l'abstention plus élevée et l'abstention systématique atteint 30 % pour les moins de 25 ans. Après 30 ans, le vote à chaque tour progresse tandis que l'abstention systématique régresse. Le vote systématique concerne plus d'un tiers des 40-49 ans et ne devient majoritaire que chez les 70-79 ans.

En comparaison des scrutins de 2017, l'abstention systématique augmente pour toutes les classes d'âge à l'exception des 25-29 ans qui votent davantage à tous les tours. La hausse de l'abstention systématique est particulièrement forte pour les personnes âgées de 70 à 79 ans qui double presque en cinq ans, tout en restant à un niveau relativement faible.

Le nombre de procurations double pour le second tour de la présidentielle 2022

Les mandants, personnes qui donnent procuration, sont plus souvent cadres, diplômés de l'enseignement supérieur avec un niveau de vie élevé. Par ailleurs, les jeunes et les étudiants ont plus souvent recours à la procuration.

En Bourgogne-Franche-Comté, les procurations sont un peu moins fréquentes qu'en France. Au cours des deux scrutins, 6,1 % des électeurs de la région ont eu recours au moins une fois à une procuration contre 6,6 % au niveau national.

L'enjeu du second tour de l'élection présidentielle ainsi que son déroulement pendant les vacances scolaires ont occasionné plus de procurations. Ce rendez-vous concerne près de deux fois plus de mandants en comparaison des autres tours.

► Définitions

Le vote systématique désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les tours des scrutins.

Le vote intermittent regroupe ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un tour de l'un ou de l'autre scrutin.

L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des tours de scrutin organisés dans l'année (trois ou quatre suivant les circonscriptions).

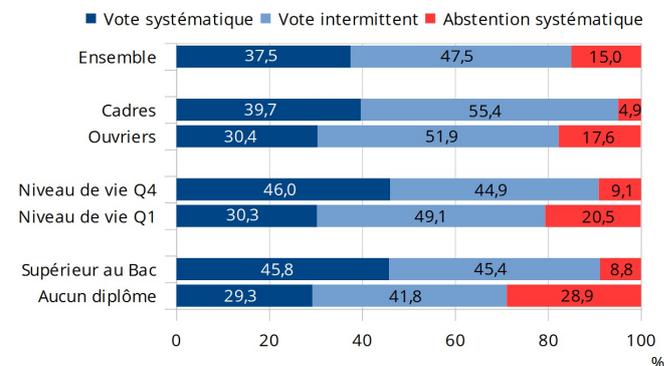
► Pour en savoir plus

- **Bloch K.**, « Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours », *Insee Première* n° 1928, novembre 2022.
- **Algava E., Bloch K.**, « Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser », *Insee Première* n° 1929, novembre 2022.
- **Stéphan N.**, « 3,3 millions d'électeurs ont établi au moins une procuration pour les élections de 2022 », *Insee Focus* n° 273, août 2022.
- **Vigneau S., Mirault A.**, « En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, le vote systématique devient minoritaire », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 39, octobre 2017.

Des écarts de participation selon le diplôme et la catégorie sociale

Plus les électeurs ont un niveau de diplôme élevé, plus ils se rendent aux urnes à chaque tour. Ainsi plus de quatre diplômés de l'enseignement supérieur sur dix votent de façon systématique alors que les personnes sans diplôme ne sont que trois sur dix à le faire ► **figure 3.**

► 3. Comportement de vote selon certaines caractéristiques socio-démographiques en Bourgogne-Franche-Comté en 2022



Lecture : En 2022, parmi les cadres de Bourgogne-Franche-Comté, 39,7 % ont voté de façon systématique, 55,4 % ont fait usage de leur droit de vote au moins une fois et 4,9 % se sont abstenus.

Note : Niveaux de vie Q1 : les 25 % les moins élevés ; Q4 : les 25 % les plus élevés.

Source : Insee, enquête participation électorale 2022.

Les cadres se mobilisent pour les élections. Ils trouvent plus d'intérêt à se rendre aux urnes que les ouvriers dont l'abstention est plus de trois fois supérieure, à 17,6 %. De même, si l'on compare les niveaux de vie, avec 20,9 %, l'abstention des plus pauvres est le double de celle des plus aisés. Les chômeurs sont 32,4 % à ne voter à aucun tour, une proportion près de trois fois plus importante que les personnes ayant un emploi. Enfin, l'abstention systématique est plus élevée en milieu urbain (17,6 %), où les habitants sont souvent plus jeunes et moins aisés, que dans le rural (11,7 %).

Guillaume Volmers (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Sources

L'enquête sur la participation électorale de 2022 porte sur le vote aux élections présidentielles et législatives de personnes résidant en France en 2020 (ou en 2021 à Mayotte), inscrites sur les listes électorales en 2022. Un échantillon de 290 000 Français en âge de voter a été constitué à partir de l'échantillon démographique permanent, ce qui permet de récupérer des informations sur l'inscription électorale et sur les procurations, ainsi que des caractéristiques socio-démographiques issues du recensement de 2020 ou 2021 (diplôme, catégorie sociale...), et leur niveau de vie issu de sources fiscales. La participation aux élections d'un échantillon de 34 000 personnes inscrites sur les listes électorales de France est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire. Depuis la mise en place du **Répertoire électoral unique** (REU), il est possible d'étudier les profils des électeurs ayant donné procuration appelés mandants.

